



# COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT  
DES  
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS  
SUR LE  
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Tokyo, le 13 octobre 2012

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 13 octobre 2012, à Tokyo.
2. L'économie mondiale reste vulnérable. Des problèmes persistent dans de nombreux pays développés, alors que l'activité se ralentit dans les principales économies émergentes qui ont été de puissants moteurs de la croissance mondiale ces dernières années. Nous saluons les mesures prises par de nombreux pays membres pour soutenir la croissance, tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre les efforts engagés aux plans budgétaire, financier et structurel. Nous réitérons notre volonté d'agir de manière décisive pour promouvoir la croissance et le développement, maintenir notre appui à une économie mondiale ouverte et honorer nos promesses d'aide au développement. Nous réaffirmons notre engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, et encourageons le Groupe de la Banque mondiale à contribuer activement au cadre de développement pour l'après-2015. Nous nous félicitons de la décision prise récemment par le Fonds monétaire international (FMI) d'employer les bénéfices exceptionnels des ventes d'or pour donner une assise durable à ses opérations de crédit concessionnel.
3. Les récentes crises financières ont détruit des emplois alors qu'il faudrait en créer des millions. L'emploi alimente la dynamique de réduction de la pauvreté et donne à la population, en particulier aux femmes et aux jeunes adultes, les moyens de prendre leur destin en main. Il peut être le moteur de la transformation qui mène au développement durable et à la cohésion sociale. L'édition 2013 du Rapport sur le développement dans le monde du Groupe de la Banque mondiale, qui a pour thème l'emploi, met en lumière le fait qu'il n'existe pas de formule magique pour créer des emplois et que la combinaison des mesures de politique économique destinées à favoriser l'emploi variera d'un pays à l'autre. Le secteur privé est la principale source d'emplois, mais le secteur public a également un rôle important à jouer. Le Groupe de la Banque mondiale doit continuer d'aider les pays à se doter d'un cadre plus favorable à la création d'emplois compte tenu de leurs difficultés spécifiques, et la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements joueront un rôle déterminant pour soutenir le secteur privé, en particulier grâce à des actions novatrices. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale, en partenariat avec les pays membres et d'autres parties prenantes, à mettre à profit ses travaux d'analyse et de synthèse intersectoriels sur l'emploi et à partager ces connaissances.
4. L'égalité entre les hommes et les femmes est un atout pour l'économie et un facteur clé de réduction de la pauvreté. Nous notons avec satisfaction les progrès enregistrés par le Groupe de la Banque mondiale dans la mise en œuvre de son programme d'action dans le domaine de l'égalité des genres, même s'il reste encore beaucoup à faire. Nous notons avec satisfaction que toutes les stratégies-pays examinées durant l'année écoulée tiennent compte de la problématique hommes-femmes. Nous engageons le Groupe de la Banque mondiale à maintenir l'élan à l'appui des efforts déployés par les pays clients, en

particulier là où les inégalités entre hommes et femmes persistent, et à rendre compte dans un an des nouvelles avancées sur ce front.

5. Nous exprimons notre gratitude au Gouvernement japonais pour avoir été l'hôte de ces Assemblées annuelles et du dialogue de Sendai. Les catastrophes naturelles peuvent gravement compromettre les efforts de réduction de la pauvreté, elles touchent principalement les populations pauvres et vulnérables, et leur impact va croissant. Nous remercions le Japon d'avoir partagé les leçons de son expérience de la gestion des risques de catastrophe, et nous accueillons avec satisfaction le rapport de Sendai consacré à la gestion de ces risques dans une optique de développement durable. Il est souvent moins coûteux, en termes humains et financiers, de gérer les risques de catastrophe que d'intervenir et d'organiser les secours en cas d'urgence. Sachant que la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique passent par une action concertée, nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à intégrer ces problématiques dans ses travaux avec les pays clients, tout en continuant de jouer un rôle majeur dans le déploiement d'interventions et d'opérations de reconstruction efficaces lorsque des catastrophes se produisent.
6. La sécurité alimentaire et la volatilité des prix des denrées demeurent des menaces persistantes pour le développement et méritent de retenir une attention continue. Nous sommes préoccupés par la grave crise humanitaire dans la région du Sahel où la faim met en péril la vie de 19 millions de personnes et la stabilité régionale. Nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à accélérer les travaux menés avec d'autres bailleurs de fonds et organisations multilatérales pour définir une approche régionale intégrée en vue de formuler et d'appliquer à grande échelle des solutions qui permettent à la région du Sahel de sortir définitivement du cycle d'aide d'urgence et d'assurer à moyen terme un développement plus résilient et durable. À plus long terme, des mécanismes, tels que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, les travaux de recherche agricole, les investissements d'infrastructure et l'apprentissage Sud-Sud permettront de réduire les vulnérabilités. Le FMI doit continuer de fournir rapidement des financements à l'appui de la balance des paiements, si nécessaire.
7. Nous encourageons également le Groupe de la Banque mondiale à renforcer l'efficacité de son action dans les États fragiles et à faire cadrer les objectifs de développement de ses programmes opérationnels avec les problèmes spécifiquement rencontrés par chaque pays membre. Nous nous félicitons du regain d'attention porté à la nécessité de recruter des agents dotés des compétences requises pour opérer dans ces environnements difficiles et de leur apporter un soutien. Nous constatons avec satisfaction que l'IFC renforce ses activités dans les États fragiles.
8. Suite aux discussions de Rio +20, le Dialogue ministériel sur le développement durable a recentré la réflexion sur ce thème et nous a permis d'avoir un échange de vues sur les politiques permettant effectivement de promouvoir une croissance verte solidaire, et sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux mesurer la croissance et le bien-être. Nous engageons le Groupe de la Banque mondiale à fournir un appui aux pays qui souhaitent intégrer le capital naturel dans leur comptabilité pour les aider à définir la prochaine étape de leur développement. Nous jugeons encourageant que le Partenariat mondial pour les océans appuyé par le Groupe de la Banque mondiale ait su attirer de nouveaux membres et sensibiliser à l'urgente nécessité d'agir pour permettre aux océans de redevenir sains et productifs et assurer une aquaculture durable.
9. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Président du Groupe de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, et nous saluons sa ferme volonté de centrer son attention sur la manière dont l'institution peut accélérer encore davantage les progrès en direction de son objectif fondamental, à savoir éradiquer la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Nous soutenons sa vision d'un Groupe de la Banque mondiale qui se soucie de l'impact de son action, de fournir aux pays membres une aide basée sur les données d'observation ainsi que des solutions de développement intégré, et de promouvoir les biens

publics mondiaux. Nous attendons avec intérêt la présentation aux Réunions de printemps d'un nouveau rapport d'étape sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de modernisation, ainsi que les prochaines mesures destinées à faire du Groupe de la Banque mondiale une institution à vocation de résultats, basée sur les connaissances, plus ouverte, transparente et responsable, qui puisse contribuer effectivement à des changements porteurs de transformations dans les pays clients. Afin de faciliter ce processus, nous sommes favorables à une évolution de la culture institutionnelle qui renforce l'attention portée aux résultats et à la mise en œuvre ; il s'agira à cet effet de mener les réformes nécessaires au plan des ressources humaines et de mieux exploiter les synergies au sein du Groupe de la Banque mondiale.

10. La date de la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra à Washington, est fixée au 20 avril 2013.